

CHARTRE POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Mode d'emploi

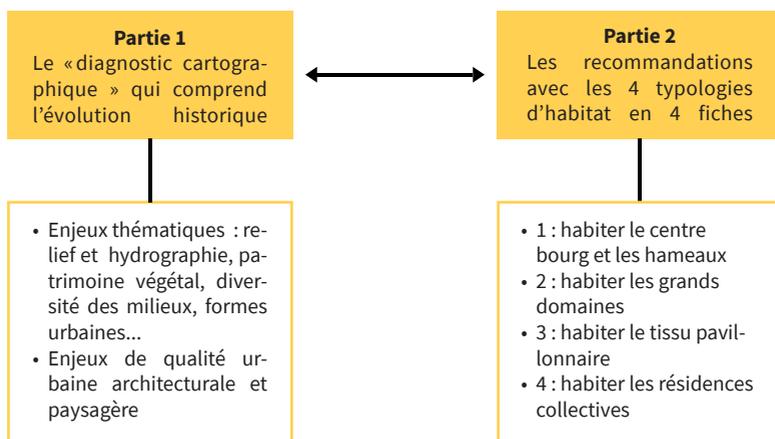


Préserver son cadre bâti et naturel

Lutter contre la bétonisation, œuvrer et s'outiller pour préserver le cadre de vie est une priorité pour la Ville de Genay. Lors de l'édition précédente de la Fête de la Nature, la création d'une charte pour la qualité du cadre de vie avait été évoquée. C'est avec l'appui du CAUE Rhône Métropole (Conseil en Architecture, en Urbanisme et en Environnement) que la Ville de Genay a pu l'élaborer.

Cette charte permet aux porteurs de projet d'avoir un guide pédagogique afin de connaître les différentes règles préconisées en matière architecturales et paysagères. Elle réaffirme l'importance de la prise en compte de l'environnement commun existant, dans les projets individuels. Ce document vient en complément aux règles du PLU-H.

Organisation de la Charte



Les fiches donnent des indications sur : la volumétrie, les façades, les matériaux, l'aménagement des abords, complétées par une palette de couleurs et des schémas de clôtures indiquant les attendus sur la qualité de réalisation.

Le futur porteur de projet doit

